



DEMANDE D'INSCRIPTION (COURS DOUBLE)

INFORMATIONS CONCERNANT LE PREMIER ÉLÈVE

Nom : Prénom :
Date de naissance :
Adresse :
N° postal : Localité : Canton :
Tél. privé : Tél. prof :
Tél. portable : E-mail :

INFORMATIONS CONCERNANT LE DEUXIÈME ÉLÈVE

Nom : Prénom :
Date de naissance :
Adresse :
N° postal : Localité : Canton :
Tél. privé : Tél. prof :
Tél. portable : E-mail :

NIVEAU DES ÉLÈVES

Veillez cocher ce qui convient s.v.p.

Débutant

Moyen

Avancé

DURÉE DES COURS

Veillez cocher ce qui convient s.v.p.

Trimestriel

Annuel

30 min

45 min

60 min

600CHF le trimestre
1700 CHF l'année au lieu de 1800.-

840 CHF le trimestre
2400 CHF l'année au lieu de 2520.-

1020 CHF le trimestre
2900 CHF l'année au lieu de 3060.-

(LE PRIX INDIQUÉ N'EST PAS PAR PERSONNE, IL COMPREND LES DEUX ÉLÈVES)

Un trimestre est composé de 12 leçons et l'année est composée de 3 trimestres soit 36 leçons.

1 / 3

DISPONIBILITÉ



Les jours possibles sont le **jeudi, vendredi ou samedi**.

Jour souhaité :

Heure souhaitée :

Je tente de respecter dans la mesure du possible les disponibilités de l'élève.

LOCATION DE GUITARE

Veillez cocher ce qui convient s.v.p.

Pour ceux qui le désirent, il y a des guitares à disposition gratuitement au local et pour la durée du cours.
Pour ceux qui ne disposent pas d'un instrument chez eux, il y a également la possibilité de louer une guitare dès 40.- par mois (**le prix varie selon la guitare**).

Si vous désirez acheter l'instrument par la suite, le montant de la location sera déduit du montant de l'instrument.

Je désire louer une guitare

Je ne désire pas louer de guitare

Pour plus d'informations veuillez me contacter

INFORMATIONS CONCERNANT LE PAYEUR (PARENTS – REPRÉSENTANTS)

Nom : Prénom :

Date de naissance : Sexe : masculin féminin .

Adresse :

N° postal : Localité : Canton :

Tél. privé : Tél. prof :

Tél. portable : E-mail :

Remarques :

PAIEMENT ÉCHELONNÉ

Veillez cocher ce qui convient s.v.p.

1x

2x

3x (mensuel)

L'inscription est confirmée et définitive uniquement à réception du montant de l'acompte.

En cas de non paiement ou de retard, les cours ne seront plus donnés mais tout de même facturés.

.....

2 / 3

RÈGLEMENT



Les cours sont à payer en début de trimestre ou début de mois pour les paiements mensuels.
Les leçons manquées par l'élève ne sont ni remplacées, ni remboursées.
Les démissions doivent être annoncées un mois avant la fin du trimestre en cours.

Cette présente formule tient lieu de contrat. Celui-ci est valable pour un trimestre ou pour la totalité de l'année selon le choix de l'élève indiqué ci-dessus.

Le soussigné déclare avoir pris connaissances des conditions générales, des tarifs et s'engage pour un trimestre ou une année complète selon les indications ci-dessus.

Date :

Signature :

(Pour les élèves mineurs, signature des parents ou du représentant légal)

Date :

Signature :

(Pour les élèves mineurs, signature des parents ou du représentant légal)